



LASEP

Ecole fondamentale

Formation Brevet Junior Lifesaver de la FLNS

Formation „Vielseitige Bewegung im Wasser“

Esprit LASEP

Promotions régionales Balle pour C3-C4

Football Indoor pour équipes scolaires mixtes C4

Promotions régionales Balle pour C1-C2

Réunion du CC du 17.9.2015

Réunion du CC du 19.10.2015

BIO 3

2015 - 2016



paraît 10 fois par
année scolaire
imprimé par nos soins

L A S E P
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél 48 55 70
Gsm 691 48 54 47
ou **691 48 55 70**

Fax 48 54 47
info@lasep.lu
www.lasep.lu

Calendrier sportif provisoire 2015 - 2016

1^{er} trimestre

Mardi 17.11.	Butzendag à Steinsel	C1-C2
Jeudi 19.11.	Butzendag à Sandweiler	C1-C2
Mardi 24.11.	Butzendag à Mamer	C1-C2
Jeudi 26.11.	Butzendag à Esch/Alzette	C1-C2
Mardi 8.12.	Promotion régionale Balle à Mersch	C3-C4
Jeudi 10.12.	Promotion régionale Balle à Elvange (AS Burmerange)	C3-C4
Jeudi 17.12.	Football-Indoor pour équipes scolaires mixtes à la Coque	C4

Vacances de Noël

2^e trimestre

Mardi 12.1.	Promotion régionale Balle à Clemency	C1-C2
Jeudi 14.1.	Promotion régionale Balle à Hosingen	C1-C2
Jeudi 21.1.	Freed mat Liichtathletik an der Coque	C3-C4
Jeudi 28.1.	Freed mat Liichtathletik an der Coque	C3-C4
Jeudi 4.2.	Promotion de Basketball	C3-C4

Congé de Carnaval

Mardi 23.2.	Promotion régionale Rückschlagspiele	C3-C4
Mardi 15.3.	Butzen an der Coque	C1-C2
Jeudi 24.3.	Handballfest	C3-C4

Vacances de Pâques

3^e trimestre

Jeudi 21.4.	Schwammspiller + Schwammpass	C1-C4
Mardi 26.4.	Schwammspiller + Schwammpass	C1-C4
Jeudi 28.4.	Schwammspiller + Schwammpass	C1-C4
Jeudi 12.5.	Promotion Motricité « Fit mam Sporty » + Ausdauerlauf à la Coque	C1-C4

Congé de la Pentecôte

Jeudi 9.6.	Fussballfest	C3-C4
------------	--------------	-------

Formation en vue de l'obtention du Brevet Junior Lifesaver de la FLNS

Chères collègues, Chers collègues

Le Comité Central tient à vous rappeler sa décision du lundi, 4 février 2013 publiée au BIO 5 de l'année 2012-2013. **Depuis la rentrée 2013-2014, la détention du brevet Junior Lifesaver de la FLNS est impérativement requise pour tout dirigeant assurant des cours de natation LASEP. La présence physique d'un maître-nageur agréé n'en dispense pas.**

Attention: La surveillance générale incombe en permanence à l'instructeur de natation chargé de la sécurité et du maintien de l'ordre à l'intérieur de la piscine. (voir Règlement grand-ducal du 31 juillet 1990, Chapitre 1^{er}, Art.2.)

Pour éviter tout problème juridique en cas d'accident, le Comité Central exige des dirigeants concernés de se conformer à cette directive.

La LASEP organisera des cours spécifiques en vue de l'obtention du brevet Junior Lifesaver au cours des mois de novembre et décembre 2015. Les secrétaires des AS sont invités d'ores et déjà à communiquer aux intéressés les informations suivantes.

Selon les besoins et compétences individuels, les candidats auront le choix de se présenter à la **Piscine KROUNEBIERG à MERSCH** aux dates et horaires suivants :

de 16.30 à 18.30 hrs les mercredis suivants:

18.11.2015, 25.11.2015, 2.12.2015, 9.12.2015 et 16.12.2015

Informations pratiques:

Piscine KROUNEBIERG à Mersch

Rdv à 16.30 heures - entrée/caisse de la piscine

50€ (35€ entrée piscine, 15€ brevet)

Tenue sportive: pyjama ou pantalon « Legging » et T-Shirt avec manches longues

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter Nicole Kuhn-Di Centa

GSM : 691 48 55 70 E-Mail : nicole.kuhn-dicenta@lasep.lu

L'inscription est obligatoire et devra se faire par email à l'adresse susmentionnée.

Merci de votre intérêt et salutations sportives,

Nicole KUHN - DI CENTA



Cours de natation LASEP

Les responsables des AS sont priés de communiquer tous les noms des titulaires de cours de natation LASEP à l'adresse électronique info@lasep.lu du secrétariat général.

Formation „Vielseitige Bewegung im Wasser“

Organisateur IFEN en collaboration avec l'ENEPS (Code: D3-c-41)

Zielsetzung / Objectifs

Lernzielebene:

Wassergewöhnung und Wasserbewältigung

- Adaptationen an den Bewegungsraum Wasser
- individuelle Erfahrungen im Bewegungsraum Wasser
- Umgang mit dem Bewegungsraum Wasser
- grundlegende Einsichten in den Bewegungsraum Wasser.

Inhalt / Contenu

Diese Weiterbildung gibt den Teilnehmer/-innen eine Einführung in die vielfältige Erlebniswelt des Wassers. Die schülerorientierte Einführung in die Methodik und die Didaktik wird illustriert durch zahlreiche praktische Beispiele. Außerdem gibt es zahlreiche Informationen zu Themen wie Sicherheit im Schwimmbad sowie Organisation und Differenzierung im Schwimmunterricht.

Arbeitsformen / Approche méthodologique

- Wassergewöhnung in Spielformen
- Wasserbewältigung in Übungsformen
- Teillernziele für das Anfängerschwimmen
- Übungsbeispiele für Basisqualifikation



Termin / Date et horaire

Groupe A

Dates: les vendredis 8, 15 et 22 janvier 2016 de 18.30 à 21.30 heures
Théorie de 18.30 à 19.30 heures
Pratique de 19.30 à 21.30 heures
Lieu: Piscine « Nordpool » rue de l'École, L-7730 Colmar-Berg
Nombre maximum de participants: 20
Inscriptions: www.ifen.lu
Délai d'inscription: 08/12/2015

Groupe B

Dates: les vendredis 19, 26 février et 4 mars 2016 de 18.30 à 21.30 heures
Théorie de 18.30 à 19.30 heures
Pratique de 19.30 à 21.30 heures
Lieu: Piscine « Nordpool » rue de l'École, L-7730 Colmar-Berg
Nombre maximum de participants: 20
Inscriptions: www.ifen.lu
Délai d'inscription: 19/01/2016

Praktische Hinweise / Informations pratiques

Ordre/s d'enseignement: C1, C2-C4
Public cible: personnel enseignant et socio-éducatif (cycles 1 à 4)
Validation: - enseignant/e/s EF: formation prioritaire
- éducateurs/-trices (grad.) EF: formation prioritaire
Langue(s): luxembourgeois, allemand
Informations: Institut de Formation de l'Éducation Nationale (IFEN)
Organisation: formation organisée en coopération avec l'École Nationale de l'Éducation Physique et des Sports (ENEPS)

Referent, Referentin / Formateur, formatrice

Nicole KUHN - DI CENTA, enseignante et responsable LASEP
Fernand HILBERT, professeur éducation physique, Diplomsportlehrer

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez contacter
Madame Nicole KUHN - DI CENTA (GSM 691485570)

Formation en vue de l'obtention du Brevet Junior Lifesaver de la FLNS Organisateur PIDAL en collaboration avec la LASEP

Les instructeurs de natation de la piscine du Syndicat intercommunal PIDAL proposent des cours spécifiques en vue de l'obtention du brevet de sauvetage Junior Lifesaver de l'FLNS au cours des mois de novembre et de décembre 2015. Les secrétaires des AS sont invités d'ores et déjà à communiquer aux intéressés les dates et horaires suivants.

Séances de formation

de 12.30 à 13.30 hrs les lundis suivants:

23.11.2015, 30.11.2015, 07.12.2015

Séances d'examen

07.12.2015 et 14.12.2015

Le nombre maximal de participants est limité à 20.

Le prix pour:

- l'entrée à la piscine est de 5,50 euros par séance
- le Brevet Junior Lifesaver de la FLNS est de 15 euros

Inscriptions au numéro de téléphone 33 91 72 - 18 (Jerry KIRTZ)





Esprit – LASEP



Le dirigeant

1. sert comme modèle pour tous les enfants à encadrer
2. véhicule et fait respecter le *fair-play*
3. veille à une sécurité maximale aux vestiaires et pendant les activités sportives
4. collabore de façon active lors des événements organisés sur les plans local, régional et national
5. encourage les enfants à mettre une tenue adéquate lors des activités sportives
6. respecte les dates d'inscription pour les manifestations sportives organisées par la CTS

Le secrétaire de section

7. tient à jour le fichier de la licence collective des enfants afin de garantir leur assurance en cas d'accident
8. assiste aux réunions annuelles pour secrétaires organisées par le CC

L'AS locale

9. offre des entraînements multisports
10. est représentée au Congrès ordinaire
11. participe pendant l'année scolaire à au moins deux manifestations dont une à caractère promotionnel.

Tout membre de la LASEP

12. se conforme aux statuts ainsi qu'aux directives et aux décisions du Comité Central.

Le Comité Central et la Commission Technique et Sportive de la LASEP
Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire

Promotions régionales Balle pour cycles 3 et 4

Jeux de balles sous forme de 4 à 6 ateliers à

- **Mersch, le mardi, 8 décembre 2015**

de 13.45 à 15.15 et de 15.30 à 17.00 hrs

2 séances de 90 minutes pour 90 enfants au maximum par séance
Hall sportif « Krounebiertg » rue de la Piscine L-7572 Mersch

- **Elvange (AS Burmerange), le jeudi, 10 décembre 2015**

de 13.45 à 15.15 et de 15.30 à 17.00 hrs

2 séances de 90 minutes pour 60 enfants au maximum par séance
Hall sportif de l'Ecole d'Elvange 10, rue de l'Ecole L-5692 ELVANGE

L'objectif est de faire participer un maximum d'AS.

Veillez trouver le recueil des jeux sur www.lasep.lu

Inscription

Les inscriptions sont à renvoyer pour le
26 novembre 2015 au plus tard à l'adresse électronique
inscriptions@lasep.lu en indiquant:

le nom de l'Association sportive

- **le nom du dirigeant responsable**
- **son numéro de téléphone**
et son adresse électronique
- **le nombre d'enfants**
- **le lieu, la date et l'heure préférés**



Football Indoor - Championnat 2015 - 2016

pour équipes scolaires mixtes* (cycle 4)

le jeudi, 17.12.2015 à la Coque (Gymnase)

***Attention!! Une équipe mixte est composée de 8 à 10 joueurs dont au moins 2 filles.**

Règlement

- Un secrétariat est ouvert à partir de 13.30 heures pour vérifier la fiche d'inscription de chaque équipe (inscription des enfants sur la licence collective)
- Les dirigeants sont priés d'apporter une copie de la licence collective de leur AS **actualisée et validée** au préalable par le secrétariat général.
- Les enfants doivent être licenciés au moment de la date d'inscription pour la participation au championnat de football en question.
- Nombre maximal d'équipes: 16
- Une équipe par AS en principe! Une AS peut inscrire une deuxième équipe **sous réserve des disponibilités**. Dans ce cas les joueurs ne seront plus interchangeables après le début des rencontres.
- Une équipe est composée **de 8 à 10 joueurs dont au moins 2 filles**.
- **5 joueurs évoluent sur le terrain (minimum 1 fille): 1 gardien et 4 joueurs.**
- Un **maximum de deux débutants** peut jouer dans une équipe scolaires.
- Les **licenciés minimes** peuvent faire partie de l'équipe « scolaires » sous condition **qu'un seul minime** n'évolue sur le terrain.
- Une équipe incomplète peut participer au championnat et se compléter le cas échéant par un ou plusieurs joueurs d'une autre AS. Elle est alors classée hors-concours.
- Le secrétariat général, en concertation avec les organisateurs de la fête sportive (Jacques Müller et Gilbert Schneider) peut annuler ce tournoi de football indoor avant 10.00 heures, si les conditions météorologiques sont trop mauvaises.
- Le Comité Central décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.
- Tout cas non prévu par le présent règlement sera tranché par les organisateurs de la fête sportive ainsi que par un membre du secrétariat général de la LASEP.
- Les matchs sont dirigés par des arbitres neutres.
- Les matchs sont disputés avec un ballon « Indoor-Lowbound » (Règlement FLF)



Folgend Aktivitéite ginn an engem Punktesystem fir d'Bestëmmen vun de Gewënner vum Football-Fest bewäert: **Matcher, Torwandschéissen, Speed Kick, Passen a Jongléieren.**

Dee Punktesystem fir all Aktivitéit erméiglecht:

- de Spiller de ganzen Nomëtteg aktiv ze sinn, an hir gesamt Ballgeschécklechkeet ze prüfen.
- enger Equipe mat guddem Teamgeescht méi Gewënnchancen géintwärt enger Equipe mat eenzelnen erausragende Spiller anzeraumen.
- engem motivéierte Spiller, deen sech am Match net esou behaapt kann, och d'Méiglechkeet ze bidden, een Erfollegserliefnes ze hunn, andeems hien an Ateliere fir seng Equipe punkte kann.

Match

- Gespillt gëtt mat engem Indoor-Lowbound-Ball (Règlement FLF).
- All Fräistouss kann direkt an de Goal geschoss ginn. Et gëtt also keen indirekte Fräistouss.
- Wann de Goalkeeper als Leschten de Ball beréiert éier en an de Goalaus geet, gëtt et natierlech Corner.
- Wann de Ball de Plafong beréiert, kritt déi Equipe, déi net als Lescht um Ball war, en Astouss mam Fouss op där Héicht vum Terrain, wou de Ball de Plafong beréiert huet.
- All „Aworf“ gëtt als Astouss mam Fouss gespillt, an däerf net direkt an de Goal geschoss ginn.
- De Goalkeeper däerf de Ball nom Goalaus nëmme mat der Hand geheien, awer net iwwert d'Mëtt.
- De Goalkeeper dierf e Ball, deen hie fänkt, net aus der Hand mam Fouss no vir schéissen.
- Eng Réckgab un de Goalkeeper zitt en direkte Fräistouss op der Strofraumlinn mat sech.
- De Strofstooss gëtt vun der Strofraumlinn aus geschoss.
- D'Matcher daueren 8 Minutten ouni Paus.
- **Tackling an der Hal ass absolut verbueden !!**
- Fairplay steet natierlech un éischer Plaz.
- Fir d'Klassément zielt:

eng Victoire mat enger Galdifferenz vun 3 oder méi	5 Punkten
eng Victoire mat enger Galdifferenz vun 1 oder 2	4 Punkten
ee Gläichspill mat Goaler (1-1 ; 2-2 ; a.s.w.)	3 Punkten
ee Gläichspill ouni Goaler (0-0)	2 Punkten
eng Néierlag mat Goaler (3-5; 1-2; a.s.w.)	1 Punkt
eng Néierlag ouni Goal (0-1; 0-2; a.s.w.)	0 Punkten



Torwandschüssen:

All Equipe schéisst 20 mol. All Spiller schéisst 2 bis maximal 3 mol aus enger markéierter Distanz. D'Punkte ginn zesummegerechent an duerch 100 gedeelt.

Speed Kick

- All Spiller schéisst an ee Goal; d'Schosskraaft gëtt elektro-nesch gemooss.
- All Equipe schéisst 20 mol. All Spiller schéisst 2 bis maximal 3 mol.
- D'Vitesse ginn zesummegere-chent an duerch 100 gedeelt; z.B. 20 mol 60km/h = 1200; $1200:100=12$ Punkten

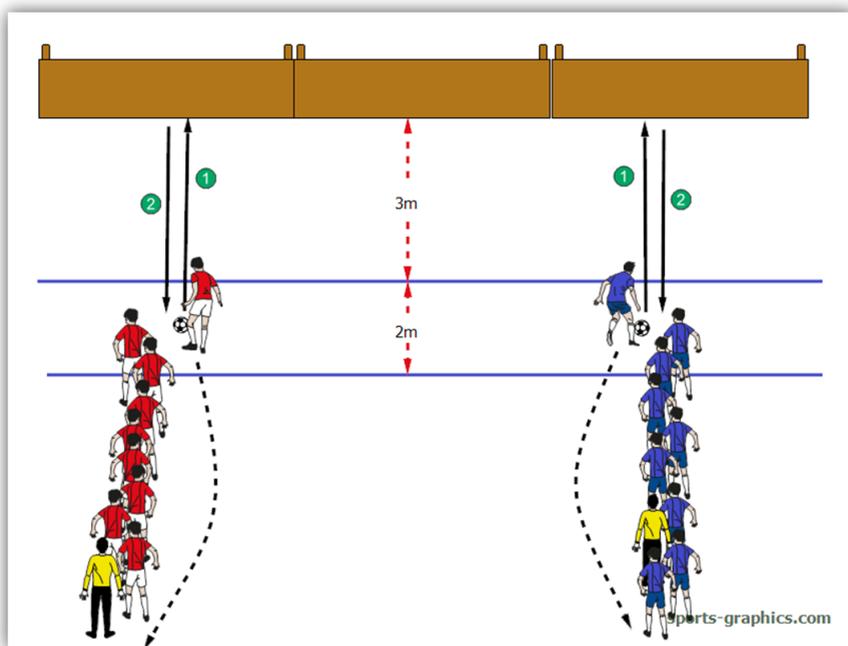


Passen

- All d'Spiller vun enger Equipe stellen sech hannerteneen an eng Rei an engem 5m Ofstand zu enger ëmgeluerter Laangbänk. De Ball gëtt vum éischte Spiller widdert d'Bänk gespilt; dee Spiller stellt sech séier hannen an d'Rei;

Deen nächste Spiller spillt dann aus enger festgelueter Schosszone (zwëschen 3 a 5 m vun der Bänk) widdert d'Bänk a.s.w.; dat heescht de Ball muss ëmmer fir d'éischt an d'Schosszone zeréckprallen, éi de Ball vum nächste Spiller geschoss däerf ginn. Kënnt de Ball net an d'Zone zeréck oder geet verluer, däerf de Ball mat der Hand zeréck op d'5m Linn geluet ginn, fir erëm weider ze spillen. Et gëtt do weidergezielt fir d'Unzuel vun de Passen.

- Et soll wa méiglech nëmme mat engem Kontakt gespillt ginn (also direkt).
- 2 Minute laang ginn d'Passe gezielt (all gülteg Pass = 1 Punkt)
- D'Equipe huet 2 Versich; dee beschte Versuch gëtt verrechent.



Jongléieren (vereinfacht)

- All Spiller jongléiert de Ball an engem begrenzte Raum vun 3 x 3 m, d.h. hien hält de Ball an der Lut, awer no all Ballkontakt (ouni Hänn natierlech) muss de Ball 1 mol (an net méi!) de Buedem beréieren. All Spiller huet 2 Versich; dee beschte Versuch zielt.
- D'Jonglage vun der ganzer Equipe ginn zesummegerechent an duerch d'Spillerunzuel gedeelt; aus Zäitgrënn gëtt ee Maximum vu 25 Jonglage pro Spiller festgeluet. De Spiller däerf eng agezeechent Zone vun 3m x 3m net verlossen, soss gëtt opgehal mat zielen.



Punktesystem

Bei Gläichstand beim Schlussresultat zielt Folgendes:

- 1) Torverhältnis am Generalklassement vun de Matcher
- 2) déi meeschte geschosse Goaler am Generalklassement vun de Matcher
- 3) 7 Meter-Schéissen

Oflaf

All Equipe kritt een Zäitplang no deem si sech muss an deene verschiddeenen Atelierien afannen.

Déi Equipen, déi Paus hunn, däerfen sech net bei engem Atelier ophalen, mee müssen op den **Tribune waarden**, bis si erëm an den Asaz kommen. Do kënnen si sech fir deen nächste Match prett maachen.

Esprit LASEP

D'Matmaache vun all Spiller, den Teamgeescht an de Fairplay si bei der LASEP prioritär !!

D'Equipe vum Grupp Innovatioun vun der LASEP wënscht all AS vill Spaass.

Responsable Football: Jacques Müller



Inscription

*Les inscriptions sont à envoyer pour le **5 décembre 2015** à l'adresse inscriptions@lasep.lu en indiquant*

- *le nom de l'AS*
- *le nom, l'adresse électronique et le numéro de téléphone du dirigeant responsable*

Promotions régionales Balle pour cycles 1 et 2

Jeux de balles sous forme de 4 à 6 ateliers à

- **Clemency, le mardi, 12 janvier 2016**
de 13.45 à 15.15 et de 15.30 à 17.00 hrs

2 séances de 90 minutes pour 60 enfants au maximum par séance
Hall sportif de l'Ecole, rue de Sélange L-4965 Clemency

- **Hosingen, le jeudi, 14 janvier 2016**
de 13.45 à 15.15 et de 15.30 à 17.00 hrs

2 séances de 90 minutes pour 70 enfants au maximum par séance
Hall sportif de l'Ecole Parc Housen L-9836 Hosingen

L'objectif est de faire participer un maximum d'AS.

Veillez trouver le recueil des jeux sur www.lasep.lu

Inscription

Les inscriptions sont à renvoyer pour le
17 décembre 2015 *au plus tard à l'adresse électronique*
inscriptions@lasep.lu *en indiquant:*

- *le nom de l'Association sportive*
- *le nom du dirigeant responsable*
- *son numéro de téléphone*
et son adresse électronique
- *le nombre d'enfants*
- *le lieu, la date et l'heure préférés*



Rapport de la réunion du CC de la LASEP du jeudi, 17 septembre 2015 à Strassen

Présences: GIERENZ Steve, JANDER Tom, KIMMEL Steve, KINTZELE-MAJERUS Simone, KUHN – DI CENTA Nicole, MARX Steve, RATH Marcel, RESSLINGER Carole, STOOS Carole, WESQUET Stéphanie.

Assistant: SCHNEIDER Gilbert

Invitée: GRETHEN-LANTER Michèle

Excusés: DELLES Lex, JUNG Alain, SENNINGER René.

Sujets principaux traités :

Présidence de la LASEP, carnet LASEP, nombre maximal d'AS par dirigeant, achèvement de la DVD, réunions des secrétaires, EDIFF, OLAI, frais de route, date du Congrès ordinaire

Cette réunion du Comité Central est précédée par une réunion du GI (groupe de travail : « Nouveau concept innovateur sportif ») dirigé par Gilbert SCHNEIDER avec les présences suivantes :

GIERENZ Steve, JANDER Tom, KINTZELE-MAJERUS Simone, KUHN – DI CENTA Nicole, MARX Steve, RATH Marcel, RESSLINGER Carole, GRETHEN Michèle et SERRIG Jhang.

- Le **carnet LASEP** est présenté et discuté. Il est retenu de demander l'avis des secrétaires lors des réunions des secrétaires.
- Les activités **Spillcross, Young Walkers' Day et Cross National** sont préparées avec la DS Michèle GRETHEN et présentées au Comité Central ultérieurement.
- Les **manifestations Butzen** sont organisées.
- Le **rôle de la CTS face au GI** est discuté.
- La prochaine réunion du GI aura lieu le mardi, 27 octobre 2015 à 18.00 heures à la Maison des Sports à Strassen.

Informations du secrétariat général

- Le **rapport** de la réunion du Comité Central du 6 juillet 2015 est approuvé de façon unanime.
- Tom JANDER informe du **courrier** du 3 juillet 2015 adressé au **Ministre** de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse Claude MEISCH de la part de **Roland SCHAACK**, et de la réponse du Ministre du 13 juillet 2015.
- Il informe les membres du Comité Central de la **démission** en date du 13 septembre 2015 de la Présidente de la LASEP **Simone HEINEN**.

- Le membre du Comité Central **Marcel RATH est nommé unanimement comme Président intérimaire**, ceci suivant l'article 24 des statuts de la LASEP. Marcel RATH remercie les membres du Comité Central de leur confiance.
- Il est rappelé **qu'un dirigeant a le droit de donner des séances LASEP dans deux AS différentes au maximum**, ceci en vue de garantir sa disponibilité pour la participation aux manifestations régionales et nationales du calendrier officiel de la LASEP.
- La production de la **DVD** de la LASEP est terminée et les premiers exemplaires sont distribués aux membres du Comité Central.
- Le **nouveau aspect du BIO** est évoqué et apprécié.
- Les **réunions des secrétaires** auront lieu le 29 septembre et le 5 octobre 2015 à 19.30 heures à la Maison des Sports. L'avis des secrétaires quant au nouveau carnet LASEP y sera demandé.
- Nicole KUHN – DI CENTA a contacté **l'OLAI** et le **MENJE** en vue de l'information de la part de la LASEP de la possibilité d'une inscription gratuite des enfants de familles réfugiées à la LASEP.
- Elle informe de l'entrevue du 3 septembre 2015 au MENJE en présence de Madame VOUEL, Monsieur BACKES, Monsieur SCHRAM, Monsieur MAININI, Madame EVERARD, Madame WESQUET et Madame KUHN – DI CENTA avec comme sujet le bilan très positif du **projet d'intégration LASEP-EDIFF** à Differdange. L'objectif est de donner à ce projet une dimension nationale.

Rapport de la réunion de la CTS du 11 juin 2015

Tom JANDER informe les membres du Comité Central à propos

- des réflexions faites au sujet du COSL-Spillfest, de la manifestation Zumba®Kids an der Coque et des futurs défis de la CTS
- de la participation aux manifestations Euro-Balance à l'INS et Promotion régionale Motricité pour les enfants du C1 et C2 à Hosingen et à Schuttrange
- de l'organisation de la Promotion régionale Motricité pour les enfants du C3 et C4 à Sandweiler
- du calendrier sportif 2015-2016
- de la prochaine réunion de la CTS fixée au 22 septembre 2015

Rapport de la réunion de la CF du 14 juillet 2015

- Nicole KUHN – DI CENTA remercie les membres de la CF du bon travail lors du contrôle des décomptes des trimestres II et III de l'année 2014-2015 en date du 14 juillet 2015.
- Elle informe de la **diminution du tarif des frais de route de 40 cts/km à 30 cts/km** suivant le règlement du Gouvernement en Conseil du 19 juin 2015 publié au mémorial A – N.134 Frais de route.

Affaires de dernière minute

La date du Congrès ordinaire est fixée à **chaque premier jeudi suivant le congé de Carnaval**. Le prochain Congrès ordinaire de la LASEP aura donc lieu le 18 février 2016.

La prochaine réunion du CC aura lieu le lundi, 19 octobre 2015 à 18.00 heures à la Maison des Sports à Strassen.

Tom Jander - Secrétaire général

Extrait du rapport de la réunion du CC de la LASEP du lundi, 19 octobre 2015 à Strassen

Présences: GIERENZ Steve, JANDER Tom, KIMMEL Steve, KINTZELE-MAJERUS Simone, KUHN – DI CENTA Nicole, MARX Steve, RATH Marcel, RESSLINGER Carole, SENNINGER René, STOOS Carole, WESQUET Stéphanie.

Assistant: SCHNEIDER Gilbert

Excusés: DELLES Lex, JUNG Alain

Sujets principaux traités :

Démission de certains membres de la CTS et réponse ministérielle, lieu du Congrès ordinaire 2016, carnet LASEP, réunions des secrétaires, augmentation des dépenses, subside ordinaire alloué à l'AS ESCH, formations pour dirigeants, Esprit LASEP

Communications du président

Marcel RATH salue les membres du Comité Central, constate que les premières activités du calendrier 2015-2016 de la LASEP se sont déroulées de façon très positive et s'attend à ce que les activités futures connaîtront le même succès.

Informations du secrétariat général

- Le **rapport** de la réunion du Comité Central du 17 septembre 2015 est approuvé de façon unanime.
- Tom JANDER informe de la lettre de **démission** de certains membres de la CTS en date du 23 septembre 2015. Comme cette lettre était adressée également à Monsieur Claude MEISCH, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, il enchaîne avec la réponse ministérielle du 1^{er} octobre 2015 adressée à Madame Astrid GROS. Une prise de position de la part de la LASEP parviendra au Ministre.

- Suite au refus de Monsieur Jean-Paul SINNER d'organiser le Congrès ordinaire 2016 de la LASEP à Prézèrdaul tel que voté au 49^e Congrès ordinaire à Munsbach (Schuttrange) en date du 6 novembre 2014, le **50^e Congrès ordinaire de la LASEP** aura lieu le 18 février 2016 au **Centre de Loisirs "Norbert Melcher" à Steinsel**.
- Tom JANDER informe d'une réclamation d'une mère d'un enfant licencié suite à des événements survenus au hall sportif Adam Roberti en date du 29 septembre 2015. Le dirigeant concerné a trouvé un arrangement avec les parents.
- Le Comité Central ne donne pas son feu vert à la distribution d'une lettre trop exigeante proposée par un dirigeant et destinée aux parents au sujet de la tenue vestimentaire.
- Tom JANDER informe du contact avec le responsable de l'AS Ettelbruck en vue de l'organisation de la Journée des Dirigeants 2016.
- Il informe de l'état des inscriptions au Cross National à Diekirch. Nicole KUHN – DI CENTA présente le « Button » qui sera distribué à tous les participants du C1 au Cross national à Diekirch, ceci au lieu des médailles classiques pour les trois premiers. (décision unanime du CC, sur proposition du groupe innovatif en date du 17 septembre 2015)
- Il est retenu d'abolir le subside alloué aux AS de 2 euros par enfant pour les organisations futures Butzen à partir de l'année 2016.

Carnet LASEP

Certaines corrections à faire ainsi que la séquence des différentes pages sont retenues. Tom JANDER en informera Paulette KAUFFMANN.

Bilan des réunions des secrétaires du 29 septembre et du 5 octobre 2015

Ces réunions se sont déroulées dans une ambiance conviviale et constructive. Face aux nombreuses questions posées, l'importance de ces réunions est soulignée. Il est retenu d'organiser à l'avenir ces soirées à deux dates et en **deux lieux différents** (Mersch est à envisager) et de les commencer déjà à 18.30 heures.

Rapport de la réunion de la CF du 5 octobre 2015

- Nicole KUHN – DI CENTA évoque quelques petites réclamations qui ont pu être prises en charge et redressées facilement par le trésorier Steve KIMMEL. Elle félicite et remercie encore une fois son équipe du **bon travail** fourni lors du contrôle des décomptes du 14 juillet 2015.
- Suite à un problème de décompte survenu pendant l'été, les membres de la CF ont proposé d'inviter la responsable de l'AS Roodt-Syre à une entrevue en vue d'une clarification.

- En vue des activités sportives dans le cadre du nouveau concept innovateur sportif de la LASEP, Nicole KUHN – DI CENTA s’attend à une augmentation des dépenses pour la réalisation des manifestations (ressources humaines et matériel). En plus elle constate une **augmentation de 30 séances hebdomadaires LASEP à charge de la LASEP**, ce qui pourrait éventuellement avoir des répercussions sur la philosophie 15-12-8.
- Nicole KUHN – DI CENTA rappelle le **nouveau tarif des frais de route (30 cts/km au lieu de 40 cts/km)** suivant le règlement du Gouvernement en Conseil du 19 juin 2015 publié au mémorial A – N.134 Frais de route.
- Elle distribue le nouveau « Button » destiné aux participants du **C1** au Cross national à Diekirch avec le slogan « I love Cross » aux membres du CC.
- Marcel RATH s’occupe de l’aménagement du garage LASEP et de l’installation d’étagères.
- Suite à l’augmentation considérable du nombre de licenciés ces dernières années et au bon travail des responsables en cause (Madame Norma ZAMBON et Monsieur Jacques MULLER), les membres de la CF proposent d’augmenter les **ressources accordées à l’AS Esch a.s.b.l à 45 séances hebdomadaires**. (42 séances hebdomadaires en 2014-2015). Le Comité Central donne son accord à l’unanimité.

Formations pour dirigeants : volet sport et volet informatique

- volet sport : L’organisation de formations LASEP pour dirigeants est envisagée (escalade et natation).
- volet informatique : Steve KIMMEL se déclare prêt à tenir une formation couvrant le volet informatique (EXCEL,...) destinée aux secrétaires et aux dirigeants intéressés.

Affaires de dernière minute

- La lettre de demande de prise en charge de deux bus par les communes pour le transport des licenciés LASEP aux fêtes sportives a été envoyée aux communes par Steve KIMMEL en date du 19 octobre 2015.
- Simone KINTZELÉ a terminé l’envoi aux communes du DVD « 50 Joer LASEP ».
- Il est décidé de changer le point 11 du texte « Esprit LASEP » de la façon suivante : « **L’AS participe pendant l’année scolaire à au moins deux manifestations dont une à caractère promotionnel.** »

La prochaine réunion du CC aura lieu le jeudi, 12 novembre 2015 à 18.00 heures à la Maison des Sports à Strassen.

Tom Jander - Secrétaire général

Les partenaires de la LASEP

ALL ABOUT PRINTING

G R O U P E
CK
CHARLES KIEFFER

2, rue Léon Laval Z.A. am Bann
L-3372 Leudelange
Tél. : 26 380-1
info@ck-online.lu
www.ck-online.lu



KONICA MINOLTA



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



lalux
ASSURANCES



voyages

emile weber

www.voyages-weber.lu

éischtklasseg reesen